



Suite d'une annulation de décision de rejet

Par **PeterC**, le **30/11/2021** à **12:11**

Bonjour.

Suite à un refus d'agrément pour intégrer la police, le tribunal a annulé la décision pour défaut de motivation. Par contre il a rejeté l'injonction de délivrance de l'agrément.

Qu'est ce que cela implique pour une demande d'indemnité ? (Faut il faire appel de la décision pour obtenir l'agrément, demander à la préfecture de réexaminer le dossier ou entamer des démarches de demande d'indemnisation dans l'agrément.)

Mon avocate ne répond pas à mes sollicitations. Merci